



COMITÉ DIRECTEUR



PV n°01 du vendredi 07 octobre 2022

Membres présents : Jean-Pierre MASSE, Gérard GONZALEZ, Andrée BRESSOLLES, Philippe TEILLOT, Nathalie ADELLACH, Michel BANES, Charles BOULBÈNE, Danielle CARNEIRO, Jacques FUSTER, Didier JEANJEAN, Joël DELEAU, Stéphane JEAN, Karim TOURECHE (Visio).

Membres absents excusés : Nicolas FERRIGNO, Hugo GARCIA, Georges GOIZE, Raymond MIQUEL, Stéphanie TAPIE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Politique générale et sportive
- Point sur la construction du nouveau siège
- Commission des arbitres
- Questions diverses

Ouverture de séance à 19h par Jean-Pierre MASSE, Président :

Il remercie les membres présents.

Nous allons raccourcir ce comité car certains d'entre nous ont des réunions à 20h30

Informations générales :

L'AG de la LFO se tiendra à Tarascon le 19 novembre 2022, l'AG du DAF le 26 novembre à La Tour du Criou.

Plusieurs réunions entre présidents de districts ont eu lieu notamment sur la modification des règlements généraux (couverture clubs etc...)

La réforme des statuts de l'arbitrage concernant les arbitres indépendants.

Construction du site : les travaux vont commencer la semaine 46.

La première pierre sera posée le 12 novembre 2022 à 11h.

Au niveau financement, tout a été calé.

Les délais seront maintenus, le déménagement prévu fin mai.



Secrétariat Général : Point sur l'activité sportive
Démarrage du championnat début septembre.
Aucun qualifié pour la coupe de France.

Ce weekend 3ème tour de la coupe d'Occitanie
Les 3 vainqueurs seront qualifiés pour le 4ème tour (gestion LFO).

Coupe d'Ariège 1 :

1^{er} tour : 29/10/2022 (match aller) – 2^{ème} tour : 20/11/2022 (match retour)
8^{ème} 17/12/2022 – ¼ 18/02/2023 – ½ 18/03/2023 - Finale 07 mai 2023

Coupe d'Ariège 2 :

¼ 18/02/2023 – ½ 18/03/2023 Finale 07 mai 2023

Il a été demandé un double surclassement de la catégorie U16 féminine.
Pour ce surclassement l'accord du médecin Fédéral est obligatoire.
Validé par le comité directeur.

Une réunion va être mise en place avec les clubs concernant la couverture jeunes, tout en rappelant que les obligations des équipes évoluant en ligue seront traitées par la LFO.

CDA :

Karim TOURECHE président présente la composition de son bureau pour validation.

M. Didier JEANJEAN conteste le PV N°1 du 03/08/2022 pour plusieurs anomalies :

1. N'apparaissent pas les présents et les absents.
2. Le non-respect du règlement de la CDA où il a été nommé 2 vice-présidents (le règlement intérieur n'en demande qu'un).
3. Le manque de communication de la part du président de la CDA.
4. Il manque un membre ex-qualité.

Mr TOURECHE Karim répond à Didier Jeanjean.

Sur le PV de la CDA les présents sont indiqués. -

il a été nommé un vice-président délégué (Mohamed ACHAARAOUI) ainsi 1 vice-président (André MICHEAU) : tout est donc bien conforme au règlement intérieur car il existe bien un seul vice-président délégué

je n'ai reçu aucune demande ni communication lors de la constitution de la nouvelle CDA de la part de Mr JEANJEAN comme cela a été demandé à la clôture de la saison 2022/2023.

Pour le membre ex-qualité, la CDA attendait le retour de Mr ROUCH Alain pour la nouvelle saison

Le comité directeur décide que le PV sera modifié et présenté pour validation au prochain comité directeur.

A la demande de plusieurs élus les comités directeurs (Codir) se dérouleront le samedi matin.

Le prochain comité directeur aura lieu le samedi 14 octobre 2022 à 9h15.

Clôture de séance à 20h00 par Jean-Pierre MASSE, Président.

Il remercie l'ensemble des élus présents et clôture la séance.

La séance est levée à 22h10.

Gérard GONZALEZ,
Secrétaire Général



Jean-Pierre MASSE,
Président

